






# Fonctionnement d'un Comité d'Entreprise

Le comité d'entreprise a pour objet d'assurer une expression collective des salariés, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts. Il formule, à son initiative, et examine, à la demande du chef d'entreprise, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés ainsi que leurs conditions de vie dans l'entreprise.

## OBJECTIFS

-  Apporter les outils et leurs méthodes d'utilisation pour maîtriser le fonctionnement pratique du comité d'entreprise (CE).
-  Maîtriser les différentes attributions du comité et mettre en avant les complémentarités avec les autres instances.
-  Intégrer la notion de plan de progrès continu dans le fonctionnement d'un CE pour optimiser les pratiques de fonctionnement du CE

## PROGRAMME

### Les raisons d'un comité d'entreprise

Objectifs

Les liens entre le CHSCT et le CE

### Le fonctionnement d'un comité d'entreprise

Composition et Conditions de mise en place

Moyens de fonctionnement

Protection / Règlement

Budget / Ressources externes

### Les attributions d'un comité d'entreprise

Rôle dans le domaine économique

Information et consultation

Rôle dans le domaine de l'emploi : information du plan de sauvegarde

Rôle social et culturel

Les moyens d'action du CE

### Les interlocuteurs du CE

Les experts

L'inspecteur du travail

Le médecin du travail

### Les consultations obligatoires

En matière de formation

Consultation sur les orientations de la formation

Consultation sur le plan de formation

Consultation sur la gestion prévisionnelle des emplois

Le rapport de CHSCT

Le rapport de la médecine du travail

### Les réunions de travail d'un comité d'entreprise

Le nombre de réunions

Ordre du jour

Animation / Votes

Le rôle des commissions (obligatoires et facultatives)

Conflits et situations tendues

### La communication d'un comité d'entreprise

Contexte

Éléments de prise de décision

Moyens de communication

### Les droits des membres du CE

Le local du CE

La protection des membres

Les heures de délégation

La liberté de circuler

Le délit d'entrave

**DUREE**

2 jours

**PUBLIC**

Service RH,  
Nouveaux membres du CE...

**Pré REQUIS**

Aucun

**EVALUATION**

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.  
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

**PEDAGOGIE**

Diaporama

Présentation théorique appuyée par des échanges et discussions et partage d'expériences. Méthode de compréhension par l'exemple. Des exercices pratiques sont dispensés tout au long de la formation.

**INTERVENANTS**

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonomiste, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

**TARIFS**

Inter-entreprises à Paris  
Intra-muros en France entière  
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

